

**FORMULAIRE TYPE DE SAISINE DE LA FORMATION SPECIALISEE EN MATIERE DE SANTE, DE SECURITE ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU RECU APRES LA DATE LIMITE SERA REPORTE A L’ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE SUIVANTE**

Les formulaires de saisine de la Formation Spécialisée ne doivent pas être nominatifs

**COLLECTIVITE OU ETABLISSEMENT PUBLIC :**

Personne en charge du dossier :

Nom – Prénom :

Coordonnées (téléphone et courriel) :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nombre d’habitants | Nombre d’agents titulaires | Nombre d’agents stagiaires | Nombre d’agents contractuels |
|  |  |  |  |

**OBJET DE LA SAISINE**

**POUR AVIS :**

□ Elaboration et mise à jour du document unique d’évaluation des risques professionnels

□ Programme annuel de prévention des risques professionnels et d’amélioration des conditions de travail

□ Fiches de risques professionnels

□ Documents, règlements et consignes proposés par l’autorité territoriale en matière de santé, sécurité et conditions de travail

□ Projet d’aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail et, notamment, avant toute transformation importante des postes de travail

□ Questions relatives à la protection de la santé physique et mentale, à l’hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail

□ Autres (préciser) :

**POUR INFORMATION :**

□ Observations et suggestions consignées sur les registres de santé, sécurité au travail

□ Compte-rendu des visites de services réalisés par la délégation

□ Conclusions et suites données aux enquêtes accidents de service/maladies professionnelles (AT/MP)

□ Motivation du refus de l’autorité territoriale de faire appel à un expert agréé

□ Décision prise par l’autorité territoriale par rapport à un signalement de danger grave et imminent

□ Informations relatives à la santé, la sécurité et les conditions de travail du rapport social unique (R.S.U.)

□ Lettre de cadrage des assistants de prévention et des conseillers de prévention

□ Délibération autorisant à titre dérogatoire l’affectation de jeunes d’au moins 15 ans et de moins de 18 ans en situation de formation professionnelle à des travaux dits « réglementés »

□ Décision motivée de l’autorité territoriale de ne pas suivre l’avis du service de médecine préventive ayant proposé des aménagements de poste de travail ou de conditions d’exercice des fonctions

□ Autres (préciser) :

 Fait à

 Le

 Cachet et signature

 de l’autorité territoriale

Saisine en ligne sur le site INTERNET du CDG 41

Ou

Saisine à adresser par mail accompagnée des documents à joindre à Franck PINON, conseiller en prévention : f.pinon@cdg41.org